



RAPPORT D'ETUDE
Contrat Nature "trame verte et bleue "

Phase 3



Communauté de communes du Val d'Ille
La Métairie 35 520 Montreuil le Gast

Service environnement

1. Rappel du contexte : du schéma local de la trame verte et bleue aux actions

La Communauté de communes du Val d'Ille a validé en mai 2013 un Schéma local de la trame verte et bleue. Ce schéma a été co-construit au sein d'un comité de pilotage local qui s'est réuni trois fois entre septembre 2012 et avril 2013. Ce comité de pilotage a réuni la plupart des acteurs qui interviennent sur les questions environnementales, sur le territoire de la Communauté de communes : associations locales de protection de l'environnement (LPO, CAC21), Chambre d'agriculture 35, Conseil général 35, Conseil régional, élu(e)s délégué(e)s à l'environnement dans chacune des dix Communes, les trois Syndicats de bassin versant, l'AUDIAR, les carriers etc.

Le schéma de la TVB du Val d'Ille comporte trois parties :

- **un diagnostic** du fonctionnement écologique, qui caractérise les espaces naturels présents sur le territoire, les cartographie et les identifie selon un degré de perméabilité écologique. Les milieux les plus perméables sont identifiés ensuite en tant que corridors écologiques ou réservoirs de biodiversité
- **une analyse des enjeux** relatifs à la trame verte et bleue, aux obstacles à la biodiversité mais aussi aux activités et pratiques de gestion qui l'influencent, de façon positive ou négative
- **un programme d'actions sur 5 sites** "à enjeux", considérés comme secteurs prioritaires d'actions car ils concentrent des enjeux rencontrés sur l'ensemble de la communauté de communes. Les 5 sites "à enjeux" sont identifiés sur la carte ci-dessous :

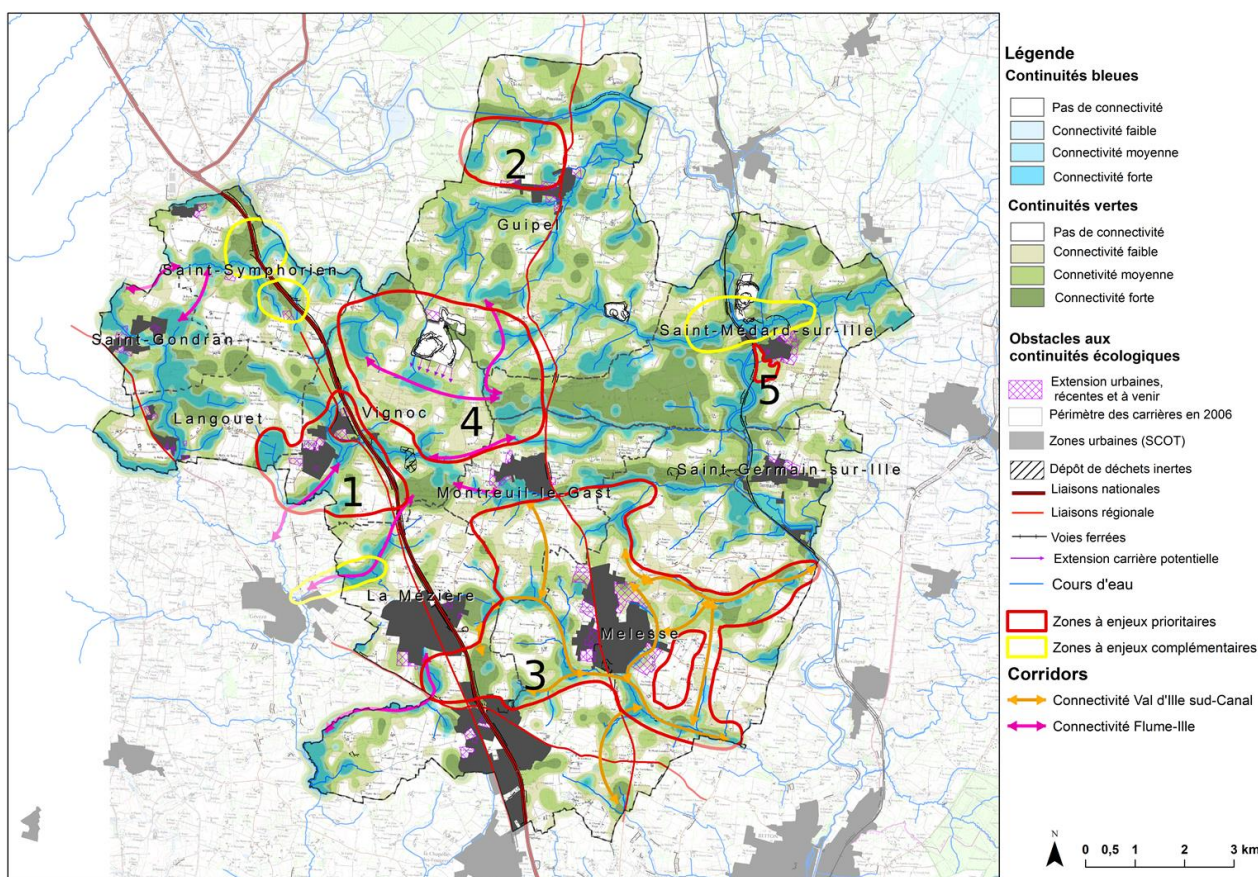


Figure 1 : carte des secteurs à enjeux "trame verte et bleue" du Val d'Ille

2. Aides financières et techniques obtenues ou en cours

2.1 Elaboration du schéma de la TVB

Lors de la phase d'élaboration du schéma de la TVB, la Communauté de communes a bénéficié de l'aide financière de la Région Bretagne, au titre des Fonds régionaux d'action pour la conservation et la gestion du patrimoine naturel (FRAC – GPN) et d'une aide de l'Union Européenne (FEDER).

2.2 Mise en place du schéma de la TVB (programme d'actions "trame verte et bleue" Contrat Nature)

Pour la mise en place du programme d'action qui découle du schéma de la trame verte et bleue, la Communauté de communes a sollicité de nouveau l'aide du Conseil Régional, au titre du dispositif "Contrat Nature". Cette aide s'élève à 18 750 € par phase de projet, dont 11 550 € en investissement et 7 200 € en fonctionnement.

Au-delà de l'aspect financier, il y a un enjeu particulier à travailler dans le cadre donné par le Contrat Nature :

- d'une part, l'obligation de structurer les actions sur 4 ans (durée du Contrat), de mettre en place un comité de pilotage, de réaliser des évaluations-bilans à la fin de chaque phase de travail
- d'autre part, la possibilité de bénéficier de l'expérience des Contrats Natures précédents, financés par le Conseil Régional, pour avoir des retours d'expérience sur les actions en faveur de la biodiversité dans la région

Pour plus de facilité, il a été considéré que le Contrat Nature du Val d'Ille, bien qu'ayant une durée limitée de 4 ans, serait divisé en 4 phases d'action, dont la durée peut être inférieure ou supérieure à 12 mois.

En complément de l'aide financière de la Région, la Communauté de communes a bénéficié des aides suivantes :

- Aides de l'Etat via la convention Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV)
- Aides européenne du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

3. Bilan des actions de la phase 3

La phase 3 fonctionnement a démarré en décembre 2015 et s'est terminée en décembre 2016. Le volet investissement a démarré en décembre 2017 et s'est terminé en janvier 2019.

Les principales actions qui émanent du schéma de la trame verte et bleue et qui ont été réalisées pendant la phase 3 sont détaillées ci-dessous :

- **suivi et coordination de projet** : comprend le temps passé pour la promotion du Contrat nature auprès des différents acteurs et la coordination de leurs actions. L'aspect innovant d'un Contrat Nature orienté vers la trame verte et bleue, avec plusieurs partenaires et des actions très diversifiées, nécessite un travail de concertation long
- **les travaux de génie écologique pour la restauration des continuités écologiques** comprennent toutes les actions qui pourraient améliorer la perméabilité de la trame verte et bleue et favoriser ainsi la biodiversité. N'ayant pas une liste pré-définie des actions éligibles, le planning des travaux s'est construit au fur et à mesure, en fonction des spécificités de chaque secteur à enjeux et des partenaires potentiels
- **les actions de sensibilisation à l'environnement** : concernent des événements "grand public" qui ont pour objet d'expliquer les travaux ou les études entrepris dans le cadre du Contrat nature
- **les études ou les suivis scientifiques** : sont les études, les inventaires, les évaluation préalable aux travaux, qui définiront la nature de ceux-ci, leur localisation et éventuellement les caractéristiques techniques (dimensionnement des passages à faune, renaturation des berges des étangs ou des bassin tampon etc.).

Les actions du Contrat Nature du Val d'Ille repose sur 3 principes :

- mobiliser 1/3 du budget de chaque phase pour les actions de sensibilisation et connaissance et 2/3 pour les travaux de restauration de la trame verte et bleue
- concentrer un maximum d'actions dans les 5 secteurs à enjeux
- appréhender la biodiversité de façon générale dans tous les projets d'aménagement de la Communauté de communes, sous l'angle des continuités écologiques.

Les actions réalisées au cours de la phase 3 sont présentées ci-dessous par secteur Les actions éligibles au Contrat Nature sont identifiées par le logo suivant :



Il est important de noter que la Communauté de communes mène des actions complémentaires aux actions éligibles au Contrat Nature afin d'apporter plus de cohérence entre les secteurs "à enjeux trame verte et bleue" et le reste du territoire. Par ailleurs, certains dispositifs déjà existants (Breizh Bocage par exemple) s'avèrent plus efficaces dans la mise en oeuvre des actions de restauration des continuités écologiques, donc ils sont privilégiés au cas par cas.

Secteur 1

ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES NECESSAIRES A LA REALISATION DES TRAVAUX

- Etude hydrologique de l'ancienne station de lagunage de la Villouyère (Vignoc) : état des lieux du site sur les caractères hydrologique, faunistique, floristique et des milieux naturels, et établissement d'un avant-projet de travaux ayant pour but de restaurer la zone humide tout en améliorant le fonctionnement hydrologique du cours d'eau et en maintenant la richesse faunistique et floristique patrimoniale du site identifiée lors de l'étude de la LPO en 2015. Etude réalisée par le Syndicat de bassin versant de la Flume en partenariat avec la Communauté de communes du Val d'Ille, la Commune de Vignoc, Rennes Métropole, la Fédération départementale de la pêche et la LPO.



- Suivi naturaliste post-travaux sur la zone humide de Bas Champs : étude floristique du site suite aux travaux de reméandrage du cours d'eau et de restauration de la zone humide par le Syndicat de bassin versant de la Flume



- Suivi faunistique du passage à faune du pont de Roncerais avec l'utilisation du piège photographique

TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

- Vidanges des lagunes de la Villouyère (Vignoc), travaux d'abattage de saules et de terrassement en vue des travaux d'aménagement réalisés en 2019. La maîtrise d'ouvrage étant partagée entre la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le Syndicat de bassin versant de la Flume et Rennes Métropole, l'intercommunalité a choisi de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux au bassin versant de la Flume par conventionnement.
- Travaux autour du site des lagunes de la Villouyère pour restaurer la continuité écologique à proximité du bourg de Vignoc suite à l'étude préalable avant travaux de 2016 : création d'un verger de 25 arbres, création d'une spirale à insectes, abattage d'arbres dans un bassin tampon et dans une zone marécageuse. Création d'une table de lecture.
- Plantation et greffage de 12 pommiers de variétés anciennes dans le verger conservatoire de Hédé 1 et 2 par la Communauté de communes du Val d'Ille

Secteur 3

ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES NECESSAIRES A LA REALISATION DES TRAVAUX



- Suivi naturaliste post-travaux de la mare réalisée dans le bassin tampon de la zone d'activité des Olivettes (Melesse), les travaux de création de la mare ayant été réalisés en avril 2016



- Suivi naturaliste post-travaux de l'ancien site de lagunage de Bas Biardel (La Mézière) suite à l'abattage et au dessouchage de 400 ml de thuyas.

TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

- Reconstitution du maillage bocager : plantations de 980ml de haies bocagères réalisées durant l'hiver 2015-2016 dans le cadre du programme Breizh Bocage.
- Abattage et dessouchage de 400ml de thuyas autour de l'ancien site de lagunage du Bas Biardel (La Mézière) suite à l'étude menée par la LPO en 2015.
- Plantation et greffage de 25 poiriers de variétés anciennes dans le verger du parc de Quincampoix par la Commune de Melesse avec l'appui technique et financier de la Communauté de communes du Val d'Ille
- Travaux autour de l'ancien site de lagunage de Bas Biardel (La Mézière) pour restaurer la continuité écologique le long du ruisseau du Biardel : abattage d'arbres en zone marécageuse, création de 2 mares, abattage d'une haie de cyprès de 55ml. Création d'une table de lecture.
- Aménagement d'un chemin de la biodiversité de 8 km autour du centre-bourg de Melesse. Les objectifs sont la restauration des milieux naturels et l'amélioration de l'accueil de la faune et de la flore le long du parcours et la création de panneaux pédagogiques d'information sur la biodiversité locale et les actions mises en œuvre. Cette action a été déléguée à la Commune de Melesse qui la met en œuvre pour le compte de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.
- Plantation et greffage de 25 pommiers de variétés anciennes, rue Charles le Quintrec par la Commune de Melesse, en 2018, avec l'appui technique et financier de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné
- Plantation et greffage de 20 pommiers et 5 poiriers de variétés anciennes, au Maison Guy, par la Commune de Melesse en 2019, avec l'appui technique et financier de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné
- Reconstitution du maillage bocager : plantation de 375ml de haies bocagères durant l'hiver 2017-2018 et de 350 ml durant l'hiver 2018-2019, dans le cadre du programme de plantation Breizh Bocage.

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE CONNAISSANCE





- Réalisation d'animations dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale de Melesse :

Thème	Date	Animateur	Nb participants
Plantes sauvages comestibles	19/03/2016	Marie-Renée RUPIN	25
Rando nature	24/04/2016	LPO et Bretagne vivante	10
Animations scolaires	Mars à juin 2016	LPO et Bretagne vivante	4 écoles
Fête de la biodiversité	04/06/2016	Mairie, eau et Rivière, Insectobus, Spipoll	200


- Réalisation d'un bilan de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Melesse, réalisé par Jean-Baptiste SAUVAGE (service civique à la commune de Melesse)

Tous les secteurs



ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES NECESSAIRES A LA REALISATION DES TRAVAUX

-  Etude biodiversité dans 5 bâtiments publics : l'objectif de cette étude était d'identifier des sites potentiels d'accueil de la biodiversité (et notamment des chiroptères) et de proposer des aménagements expérimentaux (Secteurs 2, 3, 5 et hors secteurs).
- Etude biodiversité dans les centres-bourgs : l'objectif de cette étude était de répondre à la question : "Quelle est la place de la flore spontanée urbaine au sein du schéma de la trame verte et bleue?". L'étude a été menée par des étudiants de l'université de Rennes 2 sur les centres-bourgs de Melesse, St Gondran, Vignoc et Guipel (Secteurs 1, 2, 3 et hors secteur)
-  Suivi faunistique du passage à faune sous la RN137 au niveau du pont de Grand Clos avec l'utilisation du piège photographique en août 2018.

TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

-  Aménagement de la Vallée verte de Guipel, à partir des préconisations de l'étude de la LPO réalisée en septembre 2017 : création de 4 mares, installation de clôtures pour la gestion de la zone en pâturage, création d'un platelage et d'une plateforme d'observation en vue d'un sentier pédagogique. Achat de ganivelles pour la protection d'un talus et regarnissage d'un talus à l'entrée du site (*via le programme de plantation Breizh Bocage*). Création d'une spirale à insectes et d'un muret de pierres sèches par la Commune, élagage des arbres par l'Association La Ragole
- Aménagement de 4 bâtiments publics pour favoriser l'accueil de la biodiversité : école publique de Guipel (aménagement des combles pour l'accueil estival des chauves-souris), bibliothèque de St Germain-sur-Ille (création d'une chiroptière par la Commune pour permettre l'accès aux combles par les chauves-souris et création d'un gîte d'hibernation dans la cave), Pôle communautaire de Montreuil-le-Gast (installation de nichoirs à hirondelles et d'une repasse), Plateforme biomasse d'Andouillé-Neuville (installation de nichoirs à martinets, à hirondelles et de gîtes à chauves-souris) et installation sur l'ensemble des sites de panneaux de communication
- Aménagement d'un sentier d'interprétation dans la zone humide de la Prairie Madame à Langouët : création de 2 mares, abattage et dessouchage de saules qui fermaient le milieu, abattage d'une haie de thuyas pour un remplacement par une haie bocagère, création d'un sentier en platelage et de 3 tables de lecture
- Reconstitution du maillage bocager : plantations de 300ml de haies bocagères réalisées durant l'hiver 2017-2018 et de 3,5 kml durant l'hiver 2018-2019 sur l'ensemble des communes de l'ex-Val d'Ille, hors secteurs prioritaires dans le cadre du programme Breizh Bocage.
- Reconstitution du maillage bocager : plantations de 3,3km de haies bocagères réalisées durant l'hiver 2015-2016 sur l'ensemble du territoire du Val d'Ille dans le cadre du programme Breizh Bocage.
- Plantation et greffage de 13 pommiers de variétés anciennes dans le verger conservatoire de la Mézière par la Communauté de communes du Val d'Ille et de 25 pommiers et poiriers par la Commune de Saint Médard-sur-Ille avec l'appui technique et financier de la Communauté de communes du Val d'Ille

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE CONNAISSANCE

-  Formation des agents communaux sur les aménagements des espaces verts et des bâtiments communaux en faveur de la biodiversité : elle s'est déroulée le 13 septembre 2016 à Melesse (secteur 3), 12 agents communaux y ont participé. Elle a été animée par Bretagne Vivante et la LPO
- Animation de Mesures Agro-Environnementales : bocage (LINEA_01, 02, 05 et 09) sur l'ensemble du territoire du Val d'Ille et biodiversité (vergers (MILIEU_03) et prairies (HEBRE_03+04 et HERBE_03+06)) sur les 2 corridors écologiques définis dans le schéma locale de la trame verte et bleue sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet
-  Réalisation d'animations dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale de Guipel (Secteurs 2 et 4 et hors secteur) :

Thème	Date	Animateur	Nb de participants
Découverte des oiseaux du jardin	13/02/2016	Céline LE BRIAND	15
Fabrication de nichoirs et hotels à insectes	20/02/2016	Céline LE BRIAND	15
Présentation de l'ABC et de la carte collaborative	20/03/2016	Justine LE BRAS	30
Découverte de la flore sauvage	29/05/2016	Marie-Renée RUPIN	25
Découverte des petites bêtes de Guipel	01/10/2016	Céline LE BRIAND	15
Atelier entomologique	22/10/2016	Céline LE BRIAND	15

- Réalisation d'un bilan de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Guipel, réalisé par Johann PENEAU

SUIVI ET COORDINATION DU PROJET:

- La chargée de mission a été assistée dans son travail par l' élu délégué à l'environnement et par un comité de pilotage.